



HALTE A LA REPRESSION SYNDICALE !

LA MAIRIE DE CUGES CIBLE SES REPRESENTANTS CGT

LA CGT DENONCE UNE REPRESSION INACCEPTABLE ET ILLEGALE

Le Maire de Cuges-les-Pins a engagé une **procédure disciplinaire illégale et disproportionnée** contre deux de nos camarades, Adjoints techniques territoriaux et représentants du personnel CGT.

Ces agents sont menacés d'une sanction d'exclusion d'un an, une mesure d'une sévérité inédite qui vise en réalité à les écarter des prochaines élections professionnelles et à affaiblir notre organisation syndicale.

UNE PROCEDURE DISCIPLINAIRE VICIEE

Dossiers préétablis : Les documents essentiels de la procédure étaient **déjà datés et signés** du 12 août, alors que les agents les ont consultés la veille, le 11 août. La décision était prise avant même que nos camarades n'aient pu se défendre !

Pression et surveillance : Nos militants sont victimes d'une pression constante, de **demandes abusives** de justification de leur temps de travail et d'une **surveillance illégale** via la vidéoprotection.

Dossiers identiques : Les dossiers disciplinaires des deux agents sont strictement identiques, sans aucune individualisation des faits reprochés, confirmant une **procédure expéditive et non conforme**.

DES MOTIVATIONS INAVOUÉES

Nous dénonçons une instrumentalisation des procédures disciplinaires à des fins inavouées.

Motivation financière : La sanction d'un an d'exclusion représente l'économie de deux salaires sur une année complète. Nous rappelons la déclaration publique du Maire sur France Télévision en 2018 : **"Il suffit de baisser la masse salariale pour rembourser l'emprunt..."** ! C'est sur le dos des agents que l'on fait des économies.

Motivation politique : En les menaçant d'une sanction d'un an, la Mairie tente **d'écarter nos camarades de leur éligibilité** aux prochaines élections professionnelles et de **marginaliser la CGT**.

LA CGT NE SE TAIERA PAS !

Face à ces attaques contre les libertés syndicales, nous ne resterons pas sans réaction. Le Syndicat CGT de Cuges, l'Union Locale et la Coordination Syndicale Départementale CGT ont adressé un courrier commun au Maire pour demander **l'abandon immédiat et sans conditions** de ces procédures.

.....

Nous appelons tous les agents de la collectivité et les habitants de Cuges à se mobiliser et à dénoncer ces méthodes inacceptables

ENSEMBLE LUTTONS POUR LA DIGNITE ET LE RESPECT AU TRAVAIL !

*Rassemblement le 16 septembre à 10h30
devant la Mairie de Cuges-les-Pins*